



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E12803** VALABLE JUSQU'AU **12/07/2027**

ÉDITÉ LE 15/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/11/1980

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/01/2003
Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGOULEME 320 305 121
Siret : 320 305 121 00016
Code NACE : 4339Z
Numéro caisse de congés payés : 7115978
Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 145409089

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 145409089

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : DUTRIEUX AGENCEMENT

CHEMIN DE L'ANCIEN RELAIS
16450 SAINT-LAURENT-DE-CERIS

Téléphone : 05 45 85 93 63

Fax :

Portable : 06 07 89 17 88

Responsabilité légale :

HOLDING DT (948 510 037) / DELUEN CHARLES DIRECTEUR GÉNÉRAL /
THIBAUT ALEXANDRE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : <http://dutrieux-agencement.fr>

E-mail : contact@dutrieux-agencement.fr

Effectif moyen : 27 Tranche de classification : EFF3 Chiffre d'affaires H.T. : 4 490 676 Tranche de classification : CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
9112	Agencement (Technicité confirmée)	27	21/05/2026
Nombre total de qualifications : 1			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.